TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille

Audiences du 2 mars

Présidence de M. Chancel, vice-président

L'AFFAIRE GHESQUIÈRE

Au début de l'audience de jeudi, le tribunal a rendu dans cette affaire le jugement suivant :

Attendu que Ghesquière est poursuivi pour avoir dans le courant du mois de novembre et de décembre 1904, à Lille, étant percepteur en commun d'une perception, détourné des deniers publics ou privés, qui étaient entre ses mains, en vertu de ses fonctions, les valeurs désignées ou suspectes étant au-dessous de 3.000 fr. et n'excédant pas le chiffre de ses recettes ou dépôts, et spécialement pour avoir, en sa qualité de collecteur de droits de place, vendu des tickets taxe de 2 francs encaissé dont il n'a pas versé le produit dans la caisse municipale ;

Mais, attendu qu'il résulte tant de la vérification de la comptabilité et l'apurement des comptes d'un comptable opéré par l'administration, l'ordre de poursuite et la prévention, que rien ne prouve que le préposé ne soit pas en préalable débiteur à la poursuite elle-même, il est de jurisprudence certaine que le principe de la séparation des pouvoirs n'oppose à ce qu'une comptable de deniers publics puisse être condamné pour détournement par un tribunal criminel, tant qu'il n'a pas été rendu ce débet par le pouvoir administratif compétent.

Attendu qu'à l'audience du 28 février, cette question préjudicielle a été formellement soulevée par la défense, qui conclut à ce qu'il soit fait application dans la cause des lois des 16, 24 août 1790 et 16 fructidor an 111 :

Qu'en présence de cette exception, le tribunal ne saurait décider, quant à présent, si la prévention relevée contre Ghesquière se trouve ou ne se trouve pas justifiée ;

Par ces motifs, le tribunal surseoit à statuer au fond jusqu'à ce que l'autorité administrative, seule compétente pour déclarer le prévenu reliquataire, se soit prononcée sur l'existence et sur le montant du déficit.

LES VOLEURS DE CAVES

Joel Tanghe, 17 ans, déjà souvent condamné, Eloi Batanie, 19 ans, et Aegèle Masse, 18 ans, ont répondu d'un vol commis dans la cave de M. Alexandre Dondelet, négociant en vins, rue des Arts, et chez M. Cappelle, rue du Marché.

Les renseignements fournis sur les prévenus sont des plus favorables. Joel Tanghe, le principal coupable, est condamné à 8 mois de prison ; Batanie et la fille Masse qui n'ont fait que profiter du produit du vol s'en tirent chacun avec 8 jours de prison.

HISTOIRE PEU BANALE

BATTUE... ET CONDAMNÉE

Une fileuse de Lambersart, Léonie Merseman, venait porter plainte dernièrement à la gendarmerie de Lambersart, contre un journalier, Henri Plouvier qui, disait-elle, l'avait traînée par les cheveux et rouée de coups.

Un procès-verbal fut rédigé contre Plouvier. Les preuves ayant paru suffisantes, le parquet poursuivit Plouvier pour coups et blessures.

Mais que s'est-il passé ?

On l'ignore, toujours est-il que l'affaire fut remise déjà deux fois, Léonie Merseman ne répondant pas.

A l'audience de jeudi, le principal témoin n'est pas encore là.

Le Tribunal a lefligé 25 fr. d'amende à Léonie Merseman pour refus de venir témoigner en justice.

Quant à Henri Plouvier il est acquitté faute de preuves !

L'ESCROC DE M. LE CURÉ DE RONCQ

A plusieurs reprises, un individu se présenta chez M. le curé de Roncq, déclarant qu'il habitait cette commune et que, père de plusieurs enfants, il se trouvait sans ressources.

Il réussit à se faire remettre certaines petites sommes. Mais M. le curé de Roncq découvrit que son soi-disant paroissien, Victor Debouverie n'était qu'un escroc. Il fut arrêté.

Le tribunal le condamne à 8 jours de prison.

AFFAIRES DIVERSES

Julien Bert, vol à Roubaix, 4 mois de prison. — **Georges Lecat**, vol d'une paire de chaussures à un étalage, à Lille, 10 jours. — **Alfred Isteve**, vol, 8 jours. — **Léon Burlin**, infraction à un arrêté d'interdiction de séjour, 15 jours. — **Romaric Decasemaeker**, infraction à expulsion, 3 jours. — **Pierre Legoff**, vagabondage, 30 jours avec sursis. — **Sophie, Marie, Bidoche Destandeleurs**, de Roncq, vol à Tourcoing, les deux premières 8 jours, la troisième 15 jours, avec sursis.

Tribunal correctionnel de Valenciennes

Au début de l'audience, le tribunal rend son jugement dans le procès intenté par M. Vigier, ténor d'opéra, au *Journal d'Amiens*, représenté par M. Mustelier, imprimeur-gérant et M. Dubois, chroniqueur théâtral.

MM. Mustelier et Dubois sont condamnés chacun à 16 francs d'amende et solidairement à 200 francs de dommages-intérêts.

La partie civile devra payer les dépens, tant son recours contre les condamnés.

Beauchamp. — *Un vagabond de la gare*, pour déjeuner prit quelques miches à un sac trouvé qui se trouvait sur un wagon. Le propriétaire causa s'étant plaint, on le condamne.

Le pauvre employé vient en pleurant dire au tribunal qu'il regrette sa faute.

Il est condamné à 5 fr. d'amende avec sursis.

Frevenes. — Le nommé Bellemontagne, vendeur, qui a distribué des coups de poing dans un estaminet, est condamné à 50 fr. d'amende avec sursis.

Trith-St-Léger. — Le nommé Brassart qui a cassé des carreaux à l'estaminet Paul Martin est condamné à 30 fr. d'amende et à payer le montant de la casse évaluée à 8 fr.

Blanc-Misseron. — A la colonie Santol, deux gamins de 15 ans, David Emile et Girard Marcel se sont pris de querelle et David a porté une gifle à Girard.

L'affaire n'a aucune importance et n'aurait même pas été relevée si ce fait s'était passé dans tout autre endroit.

Après une plaisanterie de M. Dalle qui faisait les choses au point, le tribunal condamne le prévenu au minimum de la peine, 16 francs d'amende avec sursis.

Blanc-Misseron. — Joseph Quinard, soufleur, 25 ans, a plusieurs gamins sous ses ordres et les frappe brutalement quand le travail n'est pas exécuté comme il le désire. 15 jours de prison avec sursis.

Quiévrechain. — Une pauvre femme, la veuve Villa, se trouvant dans la misère, a dû recourir, pour se procurer de l'argent, à faire faire la fraude à ses deux enfants, Arthur et Joseph, âgés de 11 et 13 ans, qui ont été surpris, le 6 février, porteurs d'un kilo de café [illegible].

Les enfants sont acquittés comme ayant agi sans discernement. La mère est condamnée à 4 jours de prison avec sursis et 500 francs d'amende.

Quarouble. — Deux enfants, Dochez Edmond et Auverlot Emile ont été chercher en Belgique 1.500 grammes de café et 250 grammes de tabac. La femme Auverlot qui leur avait remis l'argent est poursuivi pour complicité et est condamnée à 4 jours de prison avec sursis et 500 francs d'amende.

Les enfants sont acquittés.

Vieux-Condé. — Les mêmes faits amènent la femme Bockstal sur les bancs des prévenus. Coût : [illegible] jours de prison avec sursis et 100 fr. d'amende. Les deux fillettes, Joséphine, Hélène et Lucie, 11 ans, sont acquittées comme ayant agi sans discernement.

Hautmont. — Léon Ledac, cultivateur, à Chaudfontaine (Belgique) et en temps de bande : 50 fr. d'amende avec sursis et confiscation du fusil.

Sassegnies. — Alfred Portelange, 28 ans, ouvrier du 7 combinations, a été surpris, lundi, par le garde, en flagrant délit de vol.

Il avait dérobé une brosette et un sac d'os au préjudice de M. Emile Stroh, au Petit-Couvent.

Il est condamné à un mois de prison.

Conseil de Guerre

Dans sa séance du 2 mars 1905, le Conseil de guerre de la 1re région, sous la présidence de M. le colonel Bizard, commandant le 43e régiment d'infanterie ; Ministère public : M. le sous-intendant militaire de 1re classe Houby, a jugé les affaires suivantes :

Tertulien Grégoire Alfred, soldat de 2e classe au 73e d'infanterie, désertion à l'intérieur du temps de paix avec emport d'effets non représentés, trois ans de prison. Défenseur, Me Chantry.

Cardon Louis-Victor-Paul, soldat de 2e classe au 33e d'infanterie, outrages par menaces envers un supérieur en dehors du service, six mois de prison avec sursis. Défenseur, Me Chantry.

Charlier Alfred (défaillant), soldat de 2e classe au 8e d'infanterie, 1re révolte manifeste et publique, 2e rébellion avec armes, blessures volontaires, cinq francs d'amende, 3 ans de prison et 50 francs d'amende. Défenseur, Me Chantry.

LA Guerre Russo-Japonaise

Dépêches de Kouropatkine

Le général Kouropatkine a adressé hier ces deux télégrammes annonçant que les attaques japonaises ont été repoussées :

Première dépêche :

L'ennemi qui s'était avancé contre notre détachement d'Oudena Poutza a été repoussé. Il est à environ 6 verstes de Gao-Tou-Ling et de Bez Ga-Ling.

Nos chasseurs ont capturé des Japonais, au moyen de grenades à mains, sur le front à l'est de Kaffrakha à Sédepou, où ils provoquèrent l'alarme à 10 heures du soir.

D'après le rapport que j'ai reçu, la tête du pont sur le Cha-Ho a été enlevée et de nombreux prisonniers ont été pris.

Deuxième dépêche :

Nos avant-gardes de Roudatzé ont occupé la position après de combat [illegible].

Les Japonais ont été repoussés de Gao-Tou-Ling.

L'attaque de la colline Poutiloff

Les Japonais ont dirigé, avec des canons de siège, un feu violent contre la colline Poutiloff. D'énormes amas de poussière et de fumée s'élèvent des deux côtés de la colline, qui ressemble à un volcan.

Le bombardement se poursuit vers le flanc droit.

Le combat d'artillerie s'est étendu sur tout le front, sont sur une longueur de 120 verstes. La division qui se trouvait à l'Est, près de Koadiaza, a repoussé les Japonais qui ont été rejetés du col de Touselinliaïdase le réglaa du col de Gao Ton-Ling où s'engagea alors un combat d'infanterie.

Les alentours de la colline Poutiloff furent bombardée avec des canons de 11 pouces, mais les batteries russes répondirent au feu de l'ennemi.

Près du pont du Cha-Ho s'est engagé un violent combat, qui dure encore. La petite île située non loin de là a été occupée définitivement par les Japonais.

On dit que la division japonaise qui marche vers le Liao à l'extrême-droite du flanc de l'armée russe, est arrivée à Katana sans pertes considérables, parce que les troupes qui l'ont attaquée étaient trop peu nombreuses.

Vif combat sur l'aile gauche russe

Pekhotoun, 2 mars. — Tout a été calme cette nuit au centre et sur l'aile droite de l'armée russe. Il y a eu un combat acharné sur l'aile gauche.

Le détachement de l'Est, qui occupe la localité de Kondiaza, a repoussé de vives attaques des Japonais et a conservé la position grâce à l'intervention d'une colonne d'infanterie qui a dégagé les Japonais du côté de l'Ouest ; mais, après avoir occupé deux défiles, la colonne, sérieusement menacée par les troupes japonaises, a essuyé de grandes pertes.

L'avant-garde russe, qui est dans le voisinage d'Oubéouse pousse, a été attaquée trois fois par les Japonais, à onze heures, minuit et trois heures du matin ; mais elle les a repoussés.

Les Japonais ont attaqué, à trois heures du matin, sur un point situé plus à l'est, le défilé de Houtouliu. Quelques attaques ont été repoussées. Le combat a cessé vers neuf heures du matin.

L'avant-garde russe s'est retirée de deux retranchements avancés détruits par l'artillerie japonaise et s'est établie dans des positions mieux fortifiées, située en arrière de celles qu'elle a quittées.

Vers 6 h. du matin les Japonais ont attaqué Nan Chen-Pou, dans le district de Kentaïkaïa, et ont été repoussés. Depuis le matin, les Japonais canonnent toute la région. Un vif combat d'artillerie a lieu autour de la colline de Poutitow, sur l'aile gauche de l'armée russe.

Mouvement du port de Dunkerque

Entrées du 2 mars

Nantes, V. Charles, 429, d. m. Leroy.

Rotterdam, V. Amiral-L'Hermite, 80, d. m. Debaecker.

Liban, V. dah. Viking, 456, d. m. Duchateau.

Londres, V. dan. Michigan, 6112, d. m. Walford et Cie.

Bombay, V. aug. ang. Beethoven, 2412, d. m. Debaecker.

Sorties du 1er mars

Boulogne, Vap. Lucie, 311, dm. Leroy.

Blyth, V. dan. Verdieborg, 863, lège. Alibert.

Cardiff, V. sh. Johannes-Rose, 1112, lège. Leroy.

Dundée, V. ang. Glaucalt, 415, d. m. Debaecker.

Valence, V. La Madeleine, 681, d. m.

Buenos-Ayres, V. sd. Athen, 1412, d. m. Leroy.

Anvers, V. sd. Vanedoo, 2088, d. m. Duchateau.

Alger, V. Cambrai, 490, d. m. Hecquet.

Boulogne, V. Ville-de-Lille, 599, div. Hecquet.

Calais, V. Pauline, 103, lège. Duchateau.

Havre, V. Jean-Bart, 384, d. m. Debaecker.

Hull, V. ang. Héro, 853, d. m. Duchateau.

King-Lynn, brig. ang. Alroy, 219, phosphate. Duchateau.

du 2

Southampton, sh. ang. Ivy P., 78, phosphate. Debaecker.

B.-Ayres, V. hol. Rijnland, 2710, d. m. Walford et Cie.

Gênes, V. Calder, 834, d. m. Alibert.

Londres, V. ang. Albert, 196, lège. Duchateau.

Aberdeen, V. ang. Greyfriars, 794, paille. Leroy.

MARCHÉS

Lille. — SUCRES. — Sucre cassé : » .75 .. ; En pain n° 1 : 77 .. ; n° 3 : » ; Cuite 1er jet : 37 75 à » » 38 » » » à .....

ALCOOLS. — 3/6 fin disp. : 41 .. à .....

Marché au blé (Prix moyen), du 1er mars — blé blanc : 17,50 l'hectolitre ; blé roux : 17,... Prix de 100 k. de fleur 1re qualité : 29. ..

Les halles marchés réunis (Lille, Douai, Armentières, Bergues, Bourbourg, Hazebrouck Orchies et Arras. — Blé blanc, prix moyen, de l'hectolitre : 16.45 ; blé roux, 14.95.

Taxe officieuse du pain à Lille, au kilog. — pain de fleur ou de gruau : 0,34 ; pain blanc : 0,32 ; pain bis ou de ménage : 0,28

Marché aux bestiaux. — Prix de revient au kilog de la bête entière, déduction faite du cinquième quartier. — Cours du 1er mars — Bœufs : 1,60, 1,50, 1,35 ; vaches : 1,60, 1,50, 1,25 ; taureaux, 1,25 1,15, 1,00 ; veaux : 1,65, 1,55, 1,50 ; moutons : ..... ; porcs : .....

Halles Centrales. — Cours du 1er mars 1905 Au kilo. — Bœuf : 1,50, 1,40 ; vache : 1,50, 1,30 ; taureau : 1,20, 1,10 ; veau : 2,10 2,00 ; mouton 2,10, 1,80 ; porc : 1,50 1,40

Marchandises fourragères. — Cours du 1er mars (Aux 1000 kilog.) — Paille, 1re q. 60 ; 2e q. 50, — Foin, 1re q. 85 ; 2e q. 80. — Lentilles, 1re q., 110 ; 2e q., 100. — Sainfoin, 1re q., 90 ; 2e q. 85. — Luzerne, 1re q. 110 ; 2e q. 100. — Trèfle, 1re q., 115 ; 2e q., 110. — Hivernage, 1re q., 75 ; 2e q. 70.

COSSETTES DE CHICORÉE

LILLE, 1er Mars.

Disponible : ..... 20... à .....

Récolte 1904 : Décembre : ..... à .....

ARRAS, 1er Mars.

GRAINES (l'hect.)				FARINES (100 kil.)	
Blé bl. n.	15 25	16 75		1re qual...	31 50 ....
Blé v....				Bon.....	14 75 ....
Blé r.n..	15 25	16 75		GRAINES (l'hect.)	
Blé r. v..	.....	.....		Gdes n...	21-25 .....
Seigle....	.....	.....		Chènevis	....
Escourg...	9 50	11 50		Lin n....	....
Orge.....				Cameline	....
Avoine...	6 25	7 25			

Beurre 1re qualité le kilog : 1 10 à 1 30

Œufs, la quarteron : 1 25 à 1 35

HUILES

Cameline	.....	38...
Colza bas	.....	84...
Lin	.....	47...

TOURTEAUX

Cameline	.....	15...
Colza....	.....	.....
Lin.....	.....	19...

Arras 2 Mars. — Marché que ressent [illegible] Pas de vente. — Veaux : [illegible] Moutons vendus de 1... à 1.20 le kilog. net. — Porcs : 120 amenés, vendus de 0.90 à 0.95 le kilo. net.

Paris, 1er Mars.

SUCRES RAFFINÉS (cote commerciale). — La consommation reste très réservée dans ses achats, la tendance est calme, mais les cours ne varient pas.

On cote à Paris en disponible, les 100 kilos, par wagon complet et suivant marques :

En cartons de 5 kil. rangés	28	à 28 50
— 10 kil.	77 50	78 ..
En caisses de 50 à 60 kil.	26 50	27 ..
— 25 à 30 kil.	27	27 50
— 10 kil.	77 50	78 ..
Raffinés en pièces	73 50	74 ..

Pour les cours de province, il y a lieu d'ajouter à cette cote les frais de chargement et de transport, qui sont plus ou moins élevés, suivant les régions.

Cours pour l'exportation franco sur wagon ou sur bateau, les 100 kilos, à Paris, droits déduits : cubes, 47 fr. à 47,50 ; [illegible] à 45.50.

PRODUITS ACCESSOIRES. — On cote ou disponible, les 100 kil., par wagon complet et suivant marques :

Gros sécheté	en sacs	.72 ..	.72 50
Irrecoupés		.72 ..	.73 ..
Petits sécheté		73 50	.74 ..
Sucres en poudre		76 50	.77 ..
Semoules (suivant finesse)		.72 50	.78 50
Glaces		.71 50	.72 50
Cristallisés extra acquittés		.69 ..	.69 50
— en poudre		.70 ..	.70 50

LE HAVRE, 2 Mars.

Stocks au 1er mars par 100 kilos. — Cafés.

Wilcox, mars		84,50
— avril		85...
— mai		85,75
— juin		86...
— juillet		86,25
— août		86,50
— septembre		86,50
— octobre		.....

La Villette, le 2 mars 1905

ESPÈCES	Quantités amenées	Quantités vendues	Prix du kilog. par qualité — Viande nette 1re	2e	3e	Poids vif 1re	2e	3e
Bœufs	1.434	1.356	1,44	1,36	1,28	0,82	0,77	0,73
Vaches	536	508	1,44	1,36	1,28	0,80	0,75	0,68
Taureaux	191	175	1,36	1,28	1,20	0,78	0,73	0,68
Veaux	1.195	1.127	0,88	0,80	0,72	0,92	0,86	0,80
Moutons	15.531	15.209	0,92	0,86	0,80	0,96	0,90	0,83
Porcs	4.998	4.898	0,91	0,84	0,76	0,85	0,78	0,70

Peaux de moutons demi-laine, 3,... à ... — — en laine, 0,50-0,60

Physionomie des ventes

Bœufs, vaches, taureaux. — Vente moyenne et cours inchangés ; chiffre modéré, mais température peu favorable. On cote au demi kilo viande nette : bourbonnais 0,72-0,77, limousins et périgourdins, 0,73-0,80, charentais 0,70 0,82, nantais et choletais 0,67-0,76.

Veaux. — Vente mauvaise et tendance faible. Cours en légère baisse. On cote au demi kilo viande nette : veaux de choix en bandes 1,08-1,10 au détail, 1,14-1,12, mâceaux supérieurs 1,00, ordinaires, 0,90-0,95.

Moutons. — Vente difficile à cause de la température humide ; cours sans changement. On cote au demi-kilo viande nette : moutons de choix anglaises hivernais, en laine, 1,05-1,06, tondus 1 fr., métis 0,98-0,98.

Porcs. — Vente assez active ; cours élevés fermement maintenus On cote au demi-kilo vif : porcs maigres 0,60-0,61, porcs gras 0,45-0,47, vendéens 0,49-0,51.

HALLE AUX BLÉS

PARIS, le 1er Mars.

Blés indigènes. — Malgré la baisse des farines et du blé sur le marché réglementé de Paris, la culture n'augmente pas ses offres. La tendance est certainement excessivement lourde, puisque la meunerie parisienne offra de payer 22,75 rendu, ce qu'on lui tient 22,75 à 23. . départ, mais nous ne relevons pas de baisse sensible sur les cours de mercredi dernier, sauf pour les provenances du Nord, qui perdent 25 centimes. Somme toute, pas d'affaires, prix nominaux.

On cote de 22,75 à 23,..., les 100 kilos, gares Paris.

Voici les prix teuns gares de départ : Sarthe, et Mayenne, 22,75 à ... ; Anjou, 22,75 à ..... ; Poitou, 22,75 à ... ; Touraine, 22,75 à 23,... ; Beauce, 22,75 à 23, . ; Centre, 22,75 à 23,... ; Brie, 22,50 à ... ; Soissonnais, 22,50 à ..... ; Champagne, 22,75 à ..... ; Bourgogne, 23, à ..... ; Bourbonnais, 23,... à ...; Lorraine, 23,... à ... ; Oise, 22,25 à ..... ; Nord, 22,25 à 22,75 ; Eure, 22,75 à 23,... ; Bretagne, 22... à 22,25, les 100 kilos.

Seigle. — Bien soutenu.

On cote : gros sous, 14,50 à 14,75 ; moulée, 15,75 à 16,00 ; 2 cases, 14,... à 14,25 ; 3 cases, 13,75 à 14, . ; tout-venants, 13,50 à . . ; recoupettes, 13,... à 13,50, remoulages, 15,... à 19,50, les 100 k., Paris.

Seigles. — Affaires restreintes.

On cote : 15,75 à 16,..., départ.

Orges. — Cours bien tenus, assez bonne demande.

On cote : 16,75 à 18,50, suivant qualité, gares de départ.

Escourgeons. — Fermes de 15,75 à 17 fr., départ.

Avoines. — Tendances soutenue.

On cote : grises, 16,25 à 16,50, départ Beauce.

HOUBLONS

Alost, 23 Février.

La situation de notre marché n'a subi aucune modification depuis une quinzaine de jours et le houblon d'Alost 1904 reste coté sur notre place de 120 à 125 fr. par 50 kilos.

Au dernier prix, il s'est fait quelques transactions de détail en marchandises disponibles, destinée à la consommation de la brasserie qui, par suite de son approvisionnement restreint, se trouvera ainsi obligée d'effectuer des achats successifs.

Le houblon d'Alost de la prochaine récolte, 3 marques de contrat, livraison octobre novembre, reste coté 80 à 85 fr. par 50 kilos, mais en présence du calme qui caractérise le commerce de houblon de cette année, les transactions sont également insignifiantes.

DEUIL

Les personnes qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de Monsieur

Charles-Emile DELATTRE

Veuf en 1er noces de Dame Louise Pauline BOSSUT et en 2e noces de Dame Marie-Laure BRABANT, ancien élève de l'Ecole Polytechnique et Officier d'artillerie à Strasbourg, ancien Filateur et Manufacturier à Roubaix et à Croix-le-Bateau, Commandant en chef de la garde nationale de Roubaix, en 1871-1872, ancien Vice-Président Fondateur de l'Ecole nationale des Arts Industriels de Roubaix, ancien Vice Président Fondateur de la Société industrielle du Nord de la France et de l'Association des Propriétaires d'appareils à vapeur du Nord de la France, né à Roubaix, le 18 mai 1834, et décédé à Lille, le 1er mars 1905, administré des Sacrements de notre Mère la sainte Eglise, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation assister au **Service Funèbre** qui aura lieu le samedi 4 dudit mois, à dix heures, en l'église Notre-Dame-de-Consolation (section de Vauban), sa paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière de *Roubaix* pour y être inhumé dans le caveau de famille à dans la [illegible].

(Les Vêpres, Matines et Laudes seront chantées la veille, à cinq heures.)

L'assemblée à la maison mortuaire, boulevard Vauban, 122, à neuf heures trois quarts.

Un Office sera chanté, au Maître-Autel de ladite église, le mardi 14 mars, à dix heures.

Les Dames sont priées d'y assister.

La Famille reçoit les condoléances à la sortie de l'église.

On est prié de n'envoyer ni fleurs, ni couronnes.

3,1m

Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de

Madame veuve Eugène BRABANT

Née Emilie DUPONT, Membre du Tiers-Ordre de Saint-François d'Assises, Présidente du Comité des écoles de filles de la paroisse Sainte Catherine, décédée à Lille, le 28 février 1905, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, munie des Sacrements de notre Mère la sainte Eglise, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux **Convoi et Service solennels** qui auront lieu le vendredi 3 mars, à onze heures, en l'église Sainte Catherine, sa paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière de l'Est, pour y être inhumé

(Les Vêpres, Matines et Laudes seront chantées le même jour, à cinq heures et demie du soir.)

L'assemblée à la maison mortuaire, boulevard de la Liberté, 45, à dix heures trois quarts.

Des Messes seront célébrées au Maître-Autel de ladite église, le samedi 11 mars, pendant toute la matinée ; un Office solennel sera chanté le même jour, à onze heures (les Laudes à dix heures et demie).

2,8m—72,7

ECZÉMA GUÉRISON ASSURÉE et sans rechute en 25 JOURS par la méthode du Dr Georges POUTIER de Lambres. Malades désespérés qui avez essayé sans succès tous les remèdes vantés par la réclame tapageuse, vous serez convaincus qu'il existe un traitement rationnel et vous comprendrez simplement à lire la brochure qui vous sera envoyée discrètement franco de port. Pharmacie centrale du Pont FICHOT, 32, r. d'Alésia, St-Ouen (Paris).

SI VOUS VOULEZ Manger avec appétit. Récupérer votre santé. Combattre l'anémie avec succès. Boire une Consommation agréable, prenez, avant chaque repas, un verre de l'excellent Vin de

BANYULS-TRILLES

quinquina spécialement recommandé par MM. les Médecins aux hommes, dames et enfants.

Dans tous les Cafés, les bons Estaminets, et chez les Entrepositaires.

Exiger, plus que jamais, l'étiquette sur la bouteille à cause des nombreuses contrefaçons.

COMMENT on guérit la bronchite et prévient la tuberculose. — Brochure du Dr Boston : Prescriptions, Hygiène, Régime, gratis et franco sous enveloppe. S'adresser à M. Vandenbrandes, à Jeumont (Nord).

VÉRITÉ

CECI EST LA VÉRITÉ PROPAGEZ-LA

LES DÉRANGEMENTS DE L'ESTOMAC ET DE L'INTESTIN LES DOULEURS LES MAUX DE TÊTE LA CONSTIPATION DISPARAISSENT RAPIDEMENT PAR L'USAGE RÉGULIER DES DRAGÉES DE SANTÉ DUBUS

REMÈDE HONORÉ DE 7 MÉDAILLES D'OR 2 DIPLOMES D'HONNEUR ET DE GRAND PRIX DANS DES EXPOSITIONS ET CONCOURS D'HYGIÈNE EN RÉCOMPENSE DE SON EFFICACITÉ

LA BOITE DE 100 DRAGÉES 1f50 DANS TOUTES LES PHARMACIES ET PRINCIPALEMENT ANCne PHIe DELEZENNE DUBUS SUCCESSEUR 7, RUE DES ARTS, LILLE

La fabrique d'Articles de voyages SOYEZ Père, Lille, met en vente un choix immense de Couvertures de voyages. 2

Les PILULES GOBERT dite FRANÇAISES, purifient le sang, donnent de l'appétit ; elles purgent doucement et sans coliques ; guérissent jaunisses, rhumatismes, apoplexies, migraines. 1 fr. la boîte. *Pharmacie Centrale*, 26, rue Esquermoise, Lille.

LES PERSONNES CHAUVES ou en passe de le devenir, dont le cuir chevelu est atteint d'affections plus ou moins graves : pellicules, pityriasis séborrhée grasse ou sèche, pelade, etc., n'auront à se rendre au laboratoire parisien du professeur Busch, le spécialiste bien connu, 34, Rue des Beaux-Enfants, Ouvert tous les jours avec détails scientifiques et les causes de leur mal. Il leur donnera ou leur adressera gratuitement le moyen de retrouver promptement leur chevelure et dans sa nuance primitive.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de l'urgesie, de rhumatismes, une recette infaillible se guérir complètement, ainsi qu'il a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cet offre, dont on apprécie le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale, à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier, et enverra les indications demandées.

Le Vent de la Mort

Celui qui souffle aujourd'hui

L'INFLUENZA

Le deuil règne dans plusieurs villes. L'influenza y tue hommes, femmes, enfants, qui y a quelques jours, travaillaient ou jouaient. Le vent emporte ces germes d'influenza et sème la mort. Prenez garde ! Armez-vous ! L'influenza ne frappe que les faibles. Les faibles sont aujourd'hui les candidats à la mort et il y a tant de gens faibles. Interrogez-vous ! Demandez-vous si réellement vous êtes aussi forts, si vous bouillez autant que vous devriez être. Si c'est oui, ne craignez rien ; si c'est non, prenez garde ! Devenez forts, soyez pleins de santé, ayez du sang... et tout de suite. Les pilules Pink donnent du sang riche et pur avec chaque dose. Les pilules Pink sont la Providence des faibles. En achetant les pilules Pink vous achetez du sang, de la force, de la santé. Contre les suites de l'influenza un régénérateur puissant seul traîtra la convalescence. Les pilules Pink sont le régénérateur du sang le plus puissant.

Elles sont souveraines contre anémie, chlorose, faiblesse générale, faiblesse nerveuse, manque d'appétit, rhumatismes. En vente dans toutes les pharmacies et au dépôt Gablin, 127, rue Rochechouart, Paris, 3,50 la boîte, 17,50 les six boîtes franco.

Pilules Pink

BOURSE DE LONDRES

2 Mars 1905	Cours précéd.	ouvert.
Consolidés	91 3/16	91 3/16
Extérieure	91 3/4	91 3/4
Perc (série D)	89 5/8	89 5/8
Banque ottomane	14 1/8	14 1/8
Rio Tinto	65 11/16	65 11/16
Consols, Goldfiel	8 /.	8 /.
East Rand	8 9/16	8 9/16
Rand mines	11 /.	11 /.
Chartered	1 27/32	1 27/32
Robinson Gold	9 1/2	9 1/2

BOURSE DE BRUXELLES

DU 2 MARS 1905

Dernière journée	CHARBONNAGES	Cours de la veille	Cours du jour
1 mars 1904	Ancieux	1884 ..	.....
2 août 04	Anderlues	672 50	671 50
2 avril 04	Bernissart	395 ..	395 ..
5 avril 01	Bois d'Avroy	575 50	676 ..
11 avril 04	B.-E.-S Lambusart	1525 ..	.....
15 oct. 04	Borinage Central	542 50	.....
15 avril 04	Charb. Belge	495 50	495 ..
2 mai 04	Clevalière à Dour	1410 ..	1410 ..
2 mai 04	Concorde	1448 ..	.....
2 mai 04	Courcelles (Nord)	1815 ..	1825 ..
	Crogère	192 ..	.....
15 avril 04	Dabitzsch	1340 ..	1340 ..
2 août 04	Espérance, B. F.	666 ..	670 ..
2 mai 04	Fontaine Lévêque	1045 ..	.....
	Furstenberg Cap.	97 ..	97 50
	Furstemberg Div.	32 50	32 50
15 avril 01	Gouffre	1287 50	.....
17 nov. 02	Grand Buisson	950 ..	.....
31 déc. 03	Gr. Machines à Feu	2742 50	2700 ..
15 mars 04	Grand Mariebourg	445 50	.....
15 juin 1901	Haine S. Pierre	170 50	.....
2 mai 04	Hasard	351 ..	.....
5 oct. 04	Horloz	1640 ..	.....
3 nov. 03	H. Heien de Charl.	198 ..	200 ..
1er oct 04	La Haye	280 ..	.....
31 mars 04	Levoeil du Flénu	4400 ..	4430 ..
15 avril 04	Marcinelles	740 ..	737 50
1 février 04	Marimont	1945 ..	.....
2 nov. 04	Noël Sart culpart	1455 ..	.....
2 juin 04	Nord de Charleroi	2175 ..	2170 ..
5 août 04	Patience Beaujonc	1195 ..	.....
1 mars 04	Produits au Flénu	4548 ..	.....
2 juin 04	Réunis du Charl.	1282 ..	.....
4 mai 04	Sacré Madame	3550 ..	.....
6 octob. 04	Trieu Kaisin	785 ..	781 ..
	ZINC		
1er juin 04	Asturienne	6490 ..	6415 ..
3 nov. 04	Austro Belge	358 50	358 75
3 nov. 04	Nélinda	1170 50	1160 ..
31 déc. 1900	Nouvelle Montagne	260 ..	.....
10 mai 04	Vieille Montagne	650 50	652 ..
2 mai 04	Zinc de Silésie	1495 ..	1487 ..
	Djebels	590 ..	.....
	MÉTALLURGIE		
3 nov. 04	Acacier	7425 ..	.....
20 déc. 1900	Angleur	371 25	370 ..
16 juillet 04	Bransk	460 ..	450 ..
2 nov. 04	Cockerill	1650 ..	1650 ..
14 déc. 03	Dniéprovienne	1890 ..	1895 ..
15 mai 99	Nicolaïef	197 50	205 ..
5 août 04	Ougrée	1810 ..	1812 ..
	Providence Russe	134 ..	130 ..
25 déc. 1903	Russo-Belge	1117 50	1115 ..
2 nov. 04	Sarrebruck	9400 ..	9410 ..
	Tubeuse	1045 50	1044 ..
	DIVERS		
	Rente 3 %	99 75	99 80
	Bruxelles 1886	108 50	108 595
	— 1903	.....	.....
	Anvers 1887	108 75	107 75
	— 1903	.....	.....
	Gand	92 12	92 ..
	Congo, Lots	78 50	78 80
	Métropolitain	818 ..	816 ..
11 juillet 04	B. Nat. de Belgique	4550 ..	4600 ..
	Lodz (Gde f. man.)	1200 ..	.....
	Congo (parts)	4100 ..	4152 ..

BANQUE DU NORD ET DES FLANDRES

Société Anonyme au capital de 60 millions de francs

A. & L. PALLIEZ, Mns-Dts

Siège social : Lille, 108, rue Nationale

Bureau Auxiliaire : Lille, 39, rue Faidherbe

ORDRES SUR BOURSE

RENSEIGNEMENTS GRATUITS

CHARBONN